



RAPPORT ANNUEL

Congrès - 2022

Confédération Européenne de Pétanque
Boulodrome national FLBP, 184, chemin Rouge, L-4480 Belvaux, LUXEMBOURG

www.cep-petanque.com

Contents

- 04 Rapport du président
- 08 Rapport du Secrétaire Général
- 09 Rapport du trésorier
- 10 États financiers
- 13 Budget 2023
- 14 Pétanque pour handicapés
- 15 Propriété Intellectuelle
- 17 RGPD
- 18 Tranferts
- 20 Enquête annuelle
- 22 Championnats 2022/2023



CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PÉTANQUE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mike Pegg
Angleterre

Je suis ravi, au nom des Directeurs de la Confédération Européenne de Pétanque, de vous présenter notre dernier rapport annuel, qui traite de la période du 01 janvier au 31 décembre 2021.

Pour commencer, je voudrais profiter de cette occasion pour complimenter toutes les personnes associées à notre sport pour leur résistance, et pour la manière professionnelle et enthousiaste dont la communauté européenne de pétanque a continué à assurer que notre sport reste intéressant et pertinent pour tous. Les individus, leurs clubs et les fédérations ont su résister et surmonter les défis permanents créés par la pandémie de Covid-19.

Il n'est pas exagéré de dire que la pandémie a causé la plus grave perturbation de notre sport, puisque nous avons tous été contraints d'annuler des tournois et des championnats. Heureusement, nous assistons aujourd'hui à un retour à une certaine normalité, alors que nous allons au-delà des entraînements perturbés, des tournois annulés, de la quarantaine obligatoire et du sentiment d'isolement dans le monde entier.

Finance

Notre trésorier, Tony Smith, rapportera que nous sommes dans une position financière forte et stable, et bien que nous ayons réussi à augmenter nos réserves à environ 30.000 euros, nous continuons à dépendre presque entièrement des cotisations des membres pour nos revenus, ce qui signifie que nos ressources sont limitées à ce revenu et complètement dépendantes du temps et des efforts de nos directeurs, des bénévoles, et des plus grandes fédérations pour leur soutien continu.

Je ne veux pas dire que nous sommes dans une position vulnérable, mais si nous voulons développer nos cours et nos services, tout en parvenant à maintenir les cotisations à un niveau raisonnable, nous devons trouver d'autres sources de revenus.



RGPD

Au cours de l'année écoulée, nous avons été contestés sur les données que nous demandons ou partageons, au point de suggérer que nous étions en infraction avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Je suis sûr que vous savez tous à quel point le RGPD peut être compliqué, et même si nous étions sûrs que tout était en ordre, nous avons choisi de demander l'avis d'un professionnel, ce qui est certainement mieux que de s'en remettre à quelqu'un qui pense tout savoir sur la réglementation.

Conformément aux résultats de notre audit RGPD et aux conseils que nous avons reçus, je peux confirmer que nous continuons à travailler dans le cadre des directives du RGPD. Les données personnelles que nous demandons, ou le délai dans lequel nous conservons toute donnée personnelle sont à la fois soigneusement étudiés et jugés nécessaires pour protéger notre confédération et les fédérations membres.

Nous prenons nos responsabilités très au sérieux ; cependant, au vu du temps passé à rechercher une allégation quelque peu fallacieuse, il semble nécessaire de clarifier notre position. A l'avenir, nous ne discuterons d'un cas spécifique qu'avec la personne concernée par ce cas. Les discussions générales concernant le RGPD et nos procédures seront discutées avec les fédérations membres et nous nous réservons le droit de recourir à des conseils professionnels, plutôt que de compter sur la bonne volonté d'un conseiller juridique.

Coupe d'Europe

Au cours des dernières semaines de 2021, nous avons pu organiser notre premier tournoi depuis décembre 2019, la 23ème Coupe d'Europe des Clubs. Bien que nous ayons initialement prévu d'accueillir 32 équipes et que 30 se soient inscrites plus tôt dans l'année, c'est en raison des infections Covid-19 et des difficultés de certaines fédérations, ou de leurs équipes de club, à trouver des remplaçants pour leurs joueurs que nous n'avons vu que 25 équipes participer à Angoulême.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le vainqueur de notre trophée FedCup est la POLOGNE - Żywiecki Klub Boules, et que le vainqueur de notre trophée EuroCup et notre 23ème Coupe d'Europe est la FRANCE - Frejus Pétanque International.

FedCup
Żywiecki Klub BoulesEuroCup
Frejus Pétanque International

Arbitrage

Ce rapport me donne l'occasion de mettre l'accent sur un groupe d'individus parfois négligé et essentiel au déroulement de notre sport et de nos tournois, nos arbitres.

De manière inhabituelle pour une Coupe d'Europe, nous avons inclus un examen d'arbitre. Cinq candidats ont participé et leur examen comprenait le travail sur le terrain pendant plusieurs heures afin que nous puissions également voir comment ils se comportaient en situation de match et, surtout, comment ils communiquaient avec les différentes équipes.

Malheureusement, sur les cinq candidats, un du Danemark et les quatre autres de la France, seuls deux Français, Mathéa Bruni et Daniel Lantsoght, ont réussi et se sont qualifiés pour être arbitres européens. Tout en félicitant Mathéa et Daniel, je remercie également Sjoerd Pieterse et Patrick Grignon pour leur aide et leur soutien dans la préparation et l'organisation de l'examen. Notre commission européenne d'arbitrage est enfin opérationnelle.

Nous prévoyons de recruter au moins deux autres arbitres au sein de la commission, et conformément à notre stratégie, en particulier l'importance de l'égalité des sexes, nous encourageons fortement la nomination d'arbitres féminins. Toute fédération souhaitant nommer une femme arbitre doit me contacter directement.



Championnats

Nous avons continué à nous appuyer sur les succès de nos championnats, en travaillant ensemble avec nos membres pour poursuivre nos efforts à travers le continent, en développant de nouveaux partenariats avec des projets et des opportunités. Pour la première fois, grâce à nos amis de la NJBB, notre commission technique travaille en étroite collaboration avec une société professionnelle qui a l'habitude d'organiser et de produire des événements sportifs nationaux et internationaux - Team TOC.



Bien que Team TOC soit une entreprise commerciale et que nous soyons un groupe de bénévoles, je pense qu'il est juste de dire que nous travaillons extrêmement bien ensemble et que nous apprenons parfois les uns des autres. Je souhaite la bienvenue aux membres de Team TOC qui, avec les délégués de la NJBB, sont ici aujourd'hui pour présenter les détails de nos 3èmes Championnats d'Europe en individuel et 1er en doublettes.

Je profite de cette occasion pour féliciter la NJBB, qui célèbre cette année son 50ème anniversaire.

Nous avons récemment confirmé avec la FFPJP et le Comité Départemental de Pétanque de la Charente (CD16) l'accueil des 24ème et 25ème éditions de la Coupe d'Europe (2022 et 2023). Veuillez noter que nous avons changé la date de notre Coupe d'Europe, elle se tiendra désormais en semaine 45, la deuxième semaine de novembre. Nous espérons que le temps sera plus clément et que nous pourrions esquisser la variante saisonnière attendue de Covid-19.

Je suis ravi d'annoncer que nous avons un hôte pour chacun de nos championnats en 2023, la FFPJP accueillera notre 6ème championnat Vétérans et 7ème championnat Triplettes masculin du 16 au 24 septembre dans la ville d'Albertville. Ces championnats seront suivis de notre 11ème championnat Espoirs de triplettes (H/F) qui se déroulera à Monaco du 12 au 15 octobre.

Nous sommes impatients de confirmer les hôtes de chacun de nos championnats en 2024. Pour mieux comprendre ce qu'implique l'accueil d'un championnat, nous vous recommandons de télécharger nos Spécifications des championnats, disponibles sur la page des documents de notre site Web. Nous espérons avoir de vos nouvelles.

Commission technique

Jamais inactive pendant très longtemps, notre Commission technique a révisé la plupart de nos documents, et c'est lors de la révision de nos statuts que nous avons rencontré une erreur.

Plus par accident qu'à dessein, la durée du mandat des directeurs avait été déplacée des statuts à notre règlement intérieur. En conséquence, nous soumettons à votre approbation une proposition visant à corriger notre erreur.

La révision de règlements a conduit à un examen de la rédaction de l'article 8.01 du règlement de la Coupe d'Europe, que certaines équipes de club ont apparemment mal compris.

Nos règlements de la Coupe d'Europe ou des Championnats n'ont pas pour but de changer une quelconque politique d'une Fédération, ou un arrangement avec leur équipe - nous savons que certaines équipes devront contribuer ou payer tous leurs frais, mais cet arrangement est entre la Fédération et leur équipe et ne devrait pas affecter l'hôte ou la CEP.

Nous avons modifié l'article en question pour le rendre plus clair ; cependant, il semble que nous devons insister sur le fait que - Chaque Fédération est en fin de compte responsable de son équipe, ce qui inclut le comportement de l'équipe et le paiement de tous les frais encourus par l'équipe.

Commission de coaching

C'est avec un regret sincère que j'ai accepté la démission d'Henrik Toft, à mi-chemin de son mandat de directeur. Henrik a été un membre clé de notre équipe, notamment en dirigeant la Commission de Coaching et les cours de Coaching pour Coaches.

Nous avons tous apprécié de travailler avec Henrik et je profite de cette occasion pour lui souhaiter bonne chance pour ses futures entreprises avec la FIPJP.



En raison de la démission d'Henrik, notre élection d'aujourd'hui portera sur 6 postes vacants, dont un pour remplacer Henrik pour les 2 années restantes de son mandat.

J'ai le plaisir de vous informer que Riccardo Capaccioni remplacera Henrik en tant que président de notre Commission de Coaching. La formation et l'expérience de Riccardo au sein de la Fédération italienne promet d'apporter une nouvelle dimension à nos cours de coaching, que nous espérons qu'il pourra relancer plus tard cette année.

Commission Pétanque pour handicapés

Afin de mieux comprendre l'organisation et le déroulement d'événements pour les joueurs handicapés, notre Commission Pétanque pour Handicapés a assisté au 'National Handipétanque' à Gy (France) les 11 et 12 septembre 2021.

Tout en explorant les possibilités de coopération avec les organisateurs de l'événement National Handipétanque, nous avons pris la décision d'organiser notre propre tournoi.

À cette fin, les membres de notre commission organisent un atelier avant le déjeuner aujourd'hui, vous donnant l'occasion de discuter avec eux de nos options, des conditions possibles et des manières dont vous pouvez être impliqués.

Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine est une situation controversée qui a choqué le monde et continue d'attirer l'attention mondiale, affectant tous les domaines de la vie.



Le 1er mars 2022, la CEP et la FIPJP ont officiellement publié des déclarations concernant le conflit Russie-Ukraine. Nos déclarations, bien que non identiques, contenaient le même message, à savoir la suspension de la participation de la Russie et de la Biélorussie à tous nos événements jusqu'à nouvel ordre.

Nous entendons souvent dire que la politique n'a pas sa place dans le sport, mais la vérité est que la politique affecte souvent le sport, et qu'à son tour le sport peut influencer la politique. Nous ne devons donc pas oublier que le sport peut être une force du bien, car il rassemble des concurrents de toute l'Europe unis par les valeurs d'égalité, d'inclusion, de respect et d'équité.

En conclusion, je veux remercier mes collègues, les directeurs de la CEP, pour leur soutien continu, le Ministère des Sports du Luxembourg et la Fédération luxembourgeoise de boules et de pétanque, c'est grâce à leur générosité que nous pouvons maintenir notre siège social, organiser des cours et des réunions ici au Boulodrome national et enfin, mes sincères remerciements à vous et à vos Fédérations pour le soutien et la confiance que vous nous accordez.

Mike Pegg
Mike Pegg
Président

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Signe Hovind
Norvège



Chaque année, nous menons une enquête nous permettant de suivre le nombre de joueurs de pétanque en Europe et dans une catégorie donnée.

La dernière enquête montre clairement l'effet que la pandémie a eu sur la plupart des fédérations et certainement sur certaines des plus grandes organisations.

Nous avons inclus les résultats de l'enquête dans ce rapport annuel pour que vous puissiez les consulter.



Ces informations et les statistiques de chaque fédération peuvent également être téléchargées ou consultées sur notre site Internet.

Au cours des 5 dernières années, le nombre total de membres individuels en Europe est passé de 390.000 à 326.500.

Une grande partie de cette baisse peut être attribuée à la pandémie, car la tendance générale, avant que le Covid-19 n'interrompe nos vies, était une légère augmentation chaque année. Cependant, les statistiques concernant les Juniors et les Espoirs sont très préoccupantes car elles montrent que leur nombre diminue d'année en année.

Certaines fédérations ont réussi à conserver ou à recruter des juniors et des espoirs, mais ces succès semblent être effacés par d'autres qui ne semblent pas recruter ou qui n'ont pas de jeunes du tout.

L'atelier d'aujourd'hui a pour but de discuter de

cette question et, s'il reste du temps, d'envisager l'effet sur nos futurs championnats pour les juniors et les espoirs.

L'année 2021 n'a pas été normale en ce qui concerne la tenue de nos championnats ou du congrès et autres réunions. Nous nous sommes réunis sur Zoom, ce qui a servi son but, mais le contact en personne nous a manqué.

Tout au long de la pandémie, notre préoccupation majeure a été la santé de l'individu.

Heureusement, après une planification minutieuse, nous avons pu à nouveau organiser notre Coupe d'Europe en France - et c'était formidable de rencontrer de vieux amis et d'en faire de nouveaux, après deux ans sans championnat européen.

Et un grand merci à tous les bénévoles du club, qui ont travaillé du matin au soir pour que tous les joueurs aient le meilleur possible pendant le séjour.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier toutes les Fédérations membres pour le bon contact tout au long de l'année. Je n'ai qu'une seule petite requête - veuillez respecter les délais que nous avons fixés pour les retours d'information et les inscriptions aux championnats - vous nous ferez gagner beaucoup de temps en n'ayant pas à vous courir après.

Enfin, un grand merci à tous mes collègues du Comité directeur pour leur coopération tout au long de l'année, et un merci spécial à notre président, qui travaille 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour servir notre sport de la meilleure façon possible !

Signe Hovind
SIGNÉ HOVIND
Secrétaire général

RAPPORT DU TRÉSORIER

Tony Smith
Pays de Galles



Les recettes et dépenses pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 sont présentées comme suit :

REVENUS

Notre principale source de revenus est la cotisation des membres, avec un revenu faible mais croissant provenant des transferts de membres.

Avec l'annulation prolongée de nos championnats en 2021, nous n'avons pas pu soumettre une demande de subvention au ministère des Sports du Luxembourg. De plus, nous avons demandé à KLM de rembourser les bons de voyage obtenus en 2020.

Nous continuons à vous facturer les cotisations pour la CEP et la FIPJP. Encore une fois, je vous remercie pour le paiement toujours rapide de toutes les factures.

DÉPENSES

Là-aussi, nos activités réduites en 2021 ont directement affecté nos dépenses pour l'année.

Nous avons pu clôturer l'année et organiser la Coupe d'Europe des Clubs à Saint Yrieix, en France. Cependant, en raison des règlements et des restrictions du COVID-19, nous avons été obligés de soutenir l'hôte en augmentant l'aide financière afin de garantir que le championnat se déroule dans un environnement sûr.

La Commission Handicap a commencé à assumer son rôle primordial, et des fonds appropriés ont été alloués. Ce financement se poursuivra en 2022 et au-delà.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Notre situation financière s'est à nouveau améliorée suite à la pandémie, l'actif net passant de 62,700 euros en 2020 à 83,400 euros.

Nous surveillons continuellement les paiements en suspens et nous nous efforçons de maintenir le montant en dessous de 15% des revenus.

Un nombre accru de transferts de licences a eu lieu en 2021 ; la demande pour ce service se maintiendra pour 2022.

Tout avoir excédentaire est toujours investi dans notre sport pour soutenir notre programme d'entraînement et nos futurs plans de développement. En conséquence directe de la pandémie, nous avons dépassé le niveau de réserves souhaité, ce qui nous permet de réaliser nos objectifs futurs.

TONY SMITH

Trésorier

Revenus et Dépenses 2021

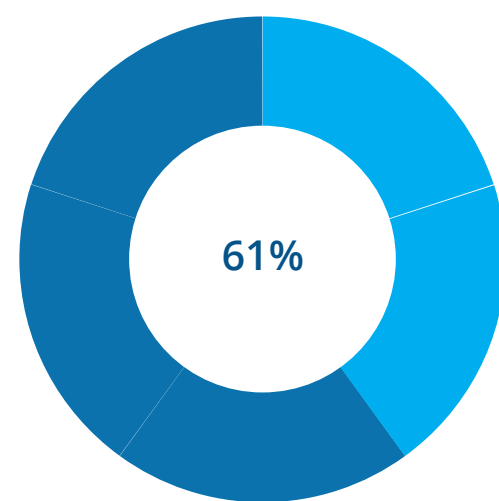
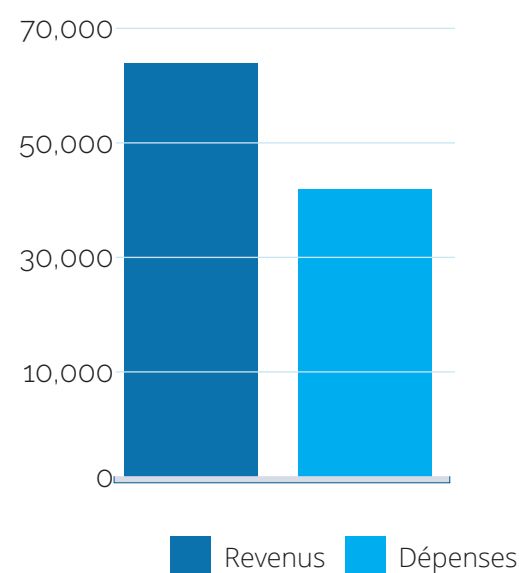
(Rapport Consolidé)

Revenus

Poste	Montant
Cotisations CEP	25,707
Cotisations FIPJP	17,100
Transferts	2,280
Inscription Coupe d'Europe	15,881
Remboursement carte de crédit	1,463
Total des revenus	62,431

Dépenses

Poste	Montant
Administration générale	3,034
Cotisations FIPJP	17,093
Enregistrement - Ministère du Luxembourg	277
Enregistrement - Droits d'auteur Logo	882
Remboursements	958
Commission Pétanque pour handicapés	384
Commission d'Arbitrage	422
Administration Coupe d'Europe	3,142
Arbitrage Coupe d'Europe	509
Récompenses Coupe d'Europe	5,155
Hôte Coupe d'Europe	6,000
Total dépenses	37,856

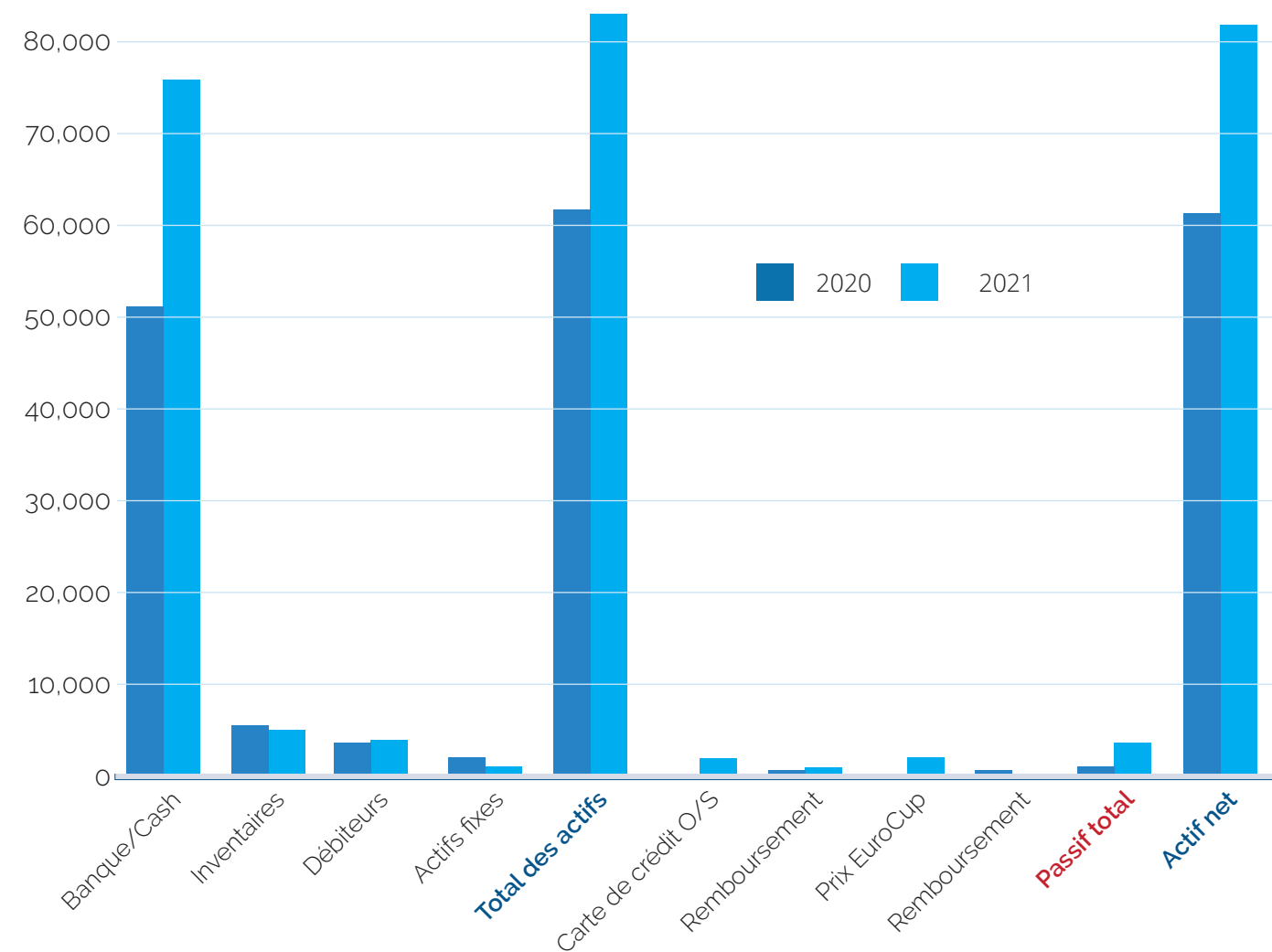


Pourcentage des revenus dépensé

Bilan

(Rapport consolidé)

ACTIFS	2020	2021
Actifs financiers (Banque/Cash)	51,721	76,296
Inventaires	7,487	5,768
Débiteurs	2,420	3,593
Actifs fixes	1,516	432
TOTAL DES ACTIFS €	63,144	86,089
PASSIF À COURT TERME	2020	2021
Solde impayé de la carte de crédit	-	1,182
Remboursement de la Coupe d'Europe	170	340
Prix de la Coupe d'Europe	-	1,150
Remboursement du Congrès	258	-
PASSIF TOTAL €	428	2,672
ACTIF NET €	62,716	83,417



2022 Budget

(Rapport à court terme 21/03/2022)

REVENU	Budget	Actuel	Différence
Cotisation (41 Fédérations)	25,960	20,669	5,291
Coupe d'Europe (32 équipes)	17,350	-	17,350
Transferts (100)	3,000	1,680	1,320
Congrès Administration	5,000	-	5,000
Formation (Arbitrage/Coaching)	10,000	-	10,000
Marketing	2,000	-	2,000
TOTAL €	63,310	22,349	40,961

DÉPENSES	Budget	Actuel	Différence
Administration (Inc, Office, Tech, Banque etc.)	4,870	54	4,816
Réunions (directeurs, congrès, voyages)	16,600	2,529	14,071
Championnats / Coupe d'Europe	28,840	149	28,691
Formation (coaching et arbitrage)	10,000	-	10,000
Commissions	3,000	-	3,000
TOTAL €	63,310	2,732	60,578

2023 Budget

(Consolidé)

La première priorité du Comité directeur reste de maintenir une position financière stable, surtout en période difficile.

Les frais d'inscription à la Coupe d'Europe des Clubs continueront d'être perçus car la compétition s'autofinance. Le système des transferts de licences soutient nos revenus avec un flux régulier mais continu de membres transférés entre les Fédérations.

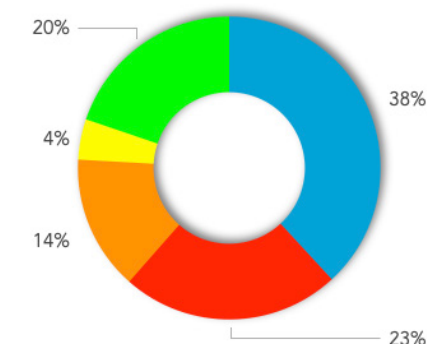
La pandémie a perturbé notre programme de formation, mais nous restons optimistes, et nous avons prévu deux formations (Coaching et Arbitrage) dans notre budget pour 2023.

Nous continuons à allouer des fonds à la Commission Handicap pour développer ce domaine important de notre sport.

Le paiement annuel de la convention du ministère des Sports du Luxembourg dépend de notre utilisation des équipements du Boulodrome national du Luxembourg. Nous pensons que 2023 nous permettra d'utiliser les équipements à leur potentiel.

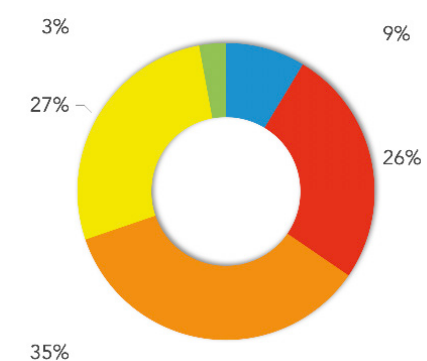
Revenu

Cotisations	26,490
Coupe d'Europe des clubs	16,220
Administration du Congrès	10,000
Transferts	3,000
Formation (Coaching, arbitrage)	13,750
REVENU TOTAL €	69,460



Dépenses

Administration (Inc, Office, Tech, Banque etc.)	6,000
Réunions (directeurs, congrès, voyages, etc.)	18,000
Championnats / Coupe d'Europe des clubs	24,460
Formation (coaching et arbitrage)	19,000
Commissions (Handicap)	2,000
TOTAL DÉPENSES €	69,460



PÉTANQUE pour HANDICAPÉS

Joseph Cantarelli
France



Sjoerd Pieterse
Pays-Bas



Michael Dörhöfer
Allemagne



Jean Pierre Iannarelli
France



Le Comité directeur a exprimé le désir et l'ambition de promouvoir la pratique de la pétanque pour les personnes handicapées en Europe et d'organiser des événements au niveau européen pour les joueurs handicapés.

La nouvelle commission "Pétanque pour handicapés" a mené une enquête auprès des fédérations pour connaître la situation dans les différents pays européens.



Nous avons fait un rapport à ce sujet lors du Congrès de l'année dernière. Le résultat - sans surprise - a été qu'il y a de très grandes différences entre les fédérations concernant les activités et les possibilités pour les sportifs handicapés. La plupart des fédérations ont indiqué qu'elles étaient favorables à la volonté de la CEP de développer cela au niveau européen.

Pour ne pas avoir à inventer des choses que d'autres ont déjà essayées, la Commission a assisté au "National Handipétanque" à Gy (France) les 11 et 12 septembre 2021. D'une part pour voir comment cela se passe et apprendre, d'autre part pour explorer les possibilités de coopérer avec les organisateurs. Et éventuellement pour explorer les possibilités d'élargir la portée de cette compétition et d'en faire un événement international, avec des équipes de différents pays européens.

Bien que les organisateurs soient intéressés par une coopération avec la CEP, afin d'attirer des équipes d'autres pays, et éventuellement d'en faire un événement international, nous pensons que cela ne pourrait être qu'un premier pas vers un événement au niveau européen pour les joueurs handicapés. L'étape suivante consistera à organiser sous l'égide de la CEP un événement de pétanque pour les joueurs handicapés de différents pays européens.

Il y a beaucoup de questions auxquelles il faut répondre. Nous devons faire des choix : tout ne peut pas être fait en même temps, et tout n'est pas réaliste. Il faut également tenir compte des situations très différentes dans les pays d'où viendront les participants.

Le Comité directeur souhaite étudier avec les fédérations comment nous pouvons avancer sur cette voie. À cette fin, nous organisons un atelier pendant le Congrès pour discuter des options et des conditions - ainsi que du rôle et de la contribution possible des fédérations.

A plus court terme, toute organisation dans le domaine du handicap est quasiment impossible en cette période de crise sanitaire car les personnes handicapées sont considérées comme un public à risque.



Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Pour suivre le rythme du développement des nouvelles technologies, de l'utilisation toujours plus importante dans le monde entier d'Internet et pour protéger notre propriété avec une solution commerciale pratique, nous avons décidé de demander la protection de l'OMPI pour notre logo et nos images.

Après une demande officielle par le biais du nouveau système eHague, le logo et les images de la CEP ont maintenant été officiellement reconnus et publiés sur le site de l'OMPI avec une date d'entrée en vigueur au 8 juillet 2021.

À partir de cette date, nous bénéficions d'une protection complète du droit d'auteur, ce qui signifie que La CEP a le droit (économique, moral et éthique) d'empêcher des tiers de fabriquer, de vendre ou d'importer des articles portant ou incorporant un dessin qui est une copie, ou une copie substantielle, de notre dessin protégé, lorsque ces actes sont entrepris à des fins commerciales.



PROTECTION GÉNÉRALE DES DONNÉES

Barnabas Novak
Hongrie



Covid-19

Au cours des trois dernières années et depuis l'introduction du Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous avons continué à promouvoir la conformité et la responsabilité conformément au cadre juridique de l'UE pour le traitement des données.

Nous continuons à répondre rapidement et de manière proactive aux questions liées à cette tâche, ayant établi un petit groupe de travail interne, pour coordonner et comprendre l'interaction entre la confidentialité (au niveau national et européen), le sport et plus récemment l'équilibre entre le RGPD et les exigences de la pandémie.

Le RGPD est complexe et plutôt que de nous fier à nos propres études ou à notre compréhension, nous avons souvent obtenu des conseils juridiques de diverses sources, y compris des autorités nationales au Luxembourg. Cela nous a permis de fournir une réponse informative à certaines des correspondances les plus complexes des fédérations et des particuliers.

Notre objectif dès le départ a été, et reste, d'aider les fédérations membres à comprendre les implications de la protection des données et comment elles peuvent affecter les nombreuses mesures que nous devons tous prendre en relation avec la pandémie. Dans ce but, nous avons publié des conseils, un formulaire de déclaration de santé, des protocoles de retour au championnat Covid-19 et un avis de confidentialité.

Nous continuerons à travailler avec nos Fédérations membres ainsi qu'avec les différentes autorités et organisations impliquées dans l'accueil de nos événements.

Protocole et règlement pour les transferts

En 2021, nous avons publié le Protocole et le Règlement européens de transfert de licence

(adhésion) à l'intention de toutes les fédérations nationales membres de la CEP. Ce document fournit des orientations et des conseils à toutes les parties concernées, tout en maintenant le bon ordre de notre sport et la protection des fédérations, des clubs et des joueurs.

L'un des points clés des règlements sur la protection des données concernant les transferts européens ou internationaux de licences est la nécessité d'avoir une approche globale avec une procédure réglementaire claire et bien protégée pour la protection des données. Ceci est particulièrement important lorsque de nombreuses fédérations/nations membres sont impliquées dans le transfert de données via le réseau de la CEP.

Il a été constaté que le nouveau Protocole et Règlement pour les transferts de licences (membres) répond à toutes les exigences en matière de protection de la vie privée, couvrant tous les aspects clés pour assurer la conformité à la protection des données et un niveau plus qu'adéquat de protection des données.

Site Web de la CEP

Notre site Web (www.cep-petanque.com) a été une ressource particulièrement importante pour les joueurs et les fédérations membres tout au long de 2021. C'est au cours de cette année que notre président a conçu et publié la nouvelle version de notre site web, facilitant ainsi la recherche et la navigation des informations pour les utilisateurs.

Le nouveau site comprend une multitude d'informations, notamment une liste complète des médaillés et une section dédiée à la protection générale des données. Le site web reflète les principes et les valeurs fondamentales qui nous guident dans notre travail et notre interaction avec les fédérations membres via notre site web et notre site Facebook, à savoir l'intégrité et la transparence, en expliquant ce que nous faisons et pourquoi, dans un langage clair et accessible à tous.

La protection des données et la Coupe d'Europe 2021

Il y a toujours beaucoup de travail préparatoire avant un tournoi, mais pour notre 23e coupe d'Europe, le premier événement depuis la pandémie, nous avons dû adapter nos procédures pour inclure la réglementation nationale Covid, qui était en vigueur à l'époque.

En plus des données personnelles normales requises pour les tournois, nous devons également surveiller et traiter les données de santé personnelles, telles que les informations personnelles du pass Covid ou les formulaires de déclaration Covid-19, tout en nous assurant que tout ce que nous faisons était conforme au RGPD. C'était un défi, mais cela nous a donné l'occasion d'engager un dialogue encore plus étroit avec le club hôte, les autorités publiques, les fédérations et les équipes participantes pour offrir un tournoi sûr et agréable tout en respectant toutes les réglementations.

Congrès et vote

La pandémie a radicalement changé la façon dont nous vivons et travaillons tous. Les Directeurs de la CEP, s'adaptant à la nouvelle situation, ont continué à organiser notre Congrès chaque année et d'autres réunions de manière virtuelle, en comblant le fossé entre le Comité directeur, la Fédération membre et d'autres avec l'utilisation de technologies émergentes telles que les réunions Zoom et Teams, le vote en ligne, Dropbox, le système de messagerie protégé, etc. Nous avons été en mesure de poursuivre notre travail tout en maintenant la protection totale de la vie privée conformément au RGPD.



TRANSFERTS



Jean-Luc Melleker
Belgique

Depuis le dernier congrès (virtuel) du 27 juin 2021, ce ne sont pas moins d'une centaine de dossiers de transferts qui ont été traités par la CEP.

Dans la toute grosse majorité des cas, je dois dire que la procédure se passe extrêmement bien. J'ai désormais beaucoup de points de contacts qui sont habitués et aguerris à la procédure.

Malheureusement, il y a encore quelques écarts, et même si je peux affirmer que la procédure de transfert est très bien respectée par quasi l'ensemble des fédérations, nous avons malheureusement dû constater qu'il y a encore aujourd'hui, des licences qui sont attribuées à des joueurs venant de l'étranger, sans passer par la procédure de la CEP. C'est bien sûr inacceptable.

Je vous rappelle que la procédure de transfert de licences de la CEP a été ratifiée par le Congrès et est donc de stricte application.

De plus, n'oubliez pas que le non-respect de la procédure peut donner suite à une sanction de 500 euros.

Vous devez comprendre que cette procédure de transfert, est le meilleur moyen pour s'assurer qu'un joueur qui désire prendre une licence dans votre fédération, ne soit pas sous le coup d'une sanction disciplinaire ou ne soit pas en procédure de discipline dans fédération qu'il quitte.

Trop de joueurs ont, par le passé, trop facilement changé de fédération afin d'échapper aux sanctions qui leur étaient imposées.

Je ne prétends pas que la procédure est parfaite, mais je pense qu'il s'agit là du meilleur outil que nous puissions mettre à votre disposition pour vous prémunir de ces cas malheureux.

Comme je vous le disais, ce sont un peu plus de 100 dossiers qui ont été traités en une année.

Comme vous le constaterez sur les graphiques qui vous sont présentés, pour l'année 2021 :

- 54% de Seniors et 40% de Vétérans qui se sont transférés, le reste étant constitué des catégories 'jeunes'.
- La proportion est de 82% d'hommes et 18% de Dames.
- Pour les transferts des hommes, la proportion est de 49% de Seniors et 45% de Vétérans.
- Pour les transferts des dames, la proportion est de 81% de Seniors et 19% de Vétérans.

Pour conclure, je ne vais pas repasser en détail la procédure en vigueur, vous pouvez à tout moment en retrouver les textes sur le site internet de la CEP.

Je voudrais simplement rappeler 4 principes de base concernant la procédure de transfert pour que la procédure de transfert arrive à terme :

1. Formulaire de transfert

Introduire une demande de transfert via le formulaire dûment complété et signé, que vous trouverez sur le site de la CEP ;

2. Validation

Une fois en possession du formulaire de demande, je me charge de contacter la fédération quittée pour obtenir la validation de la demande de transfert ;

3. Frais de transfert

Lorsque le transfert est validé, nous envoyons une facture à la nouvelle pour les frais de transferts qui sont de 30€.

4. Certificat de transfert européen.

Une fois la confirmation reçue par le trésorier de la CEP que le montant des frais a été réglé, je délivre à la nouvelle fédération, le certificat de transfert européen avec lequel une licence peut être délivrée dans la fédération rejointe.

Il s'agit là des 4 étapes indispensables pour mener la procédure de transfert à terme.

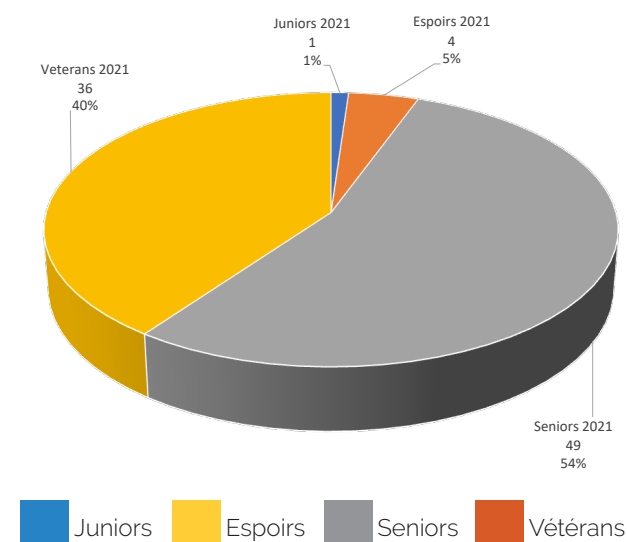
Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour vous demander d'avoir une attention particulière dans la qualité des documents que vous me transmettez.

Vous devez comprendre que ce sont des documents officiels et qu'ils sont transmis à plusieurs fédérations. Nous vous demandons de nous fournir des documents scannés et sous format PDF. Nous n'accepterons pas les photos prises avec des smartphones et qui souvent sont de très mauvaise qualité et d'une disposition plus que douteuse

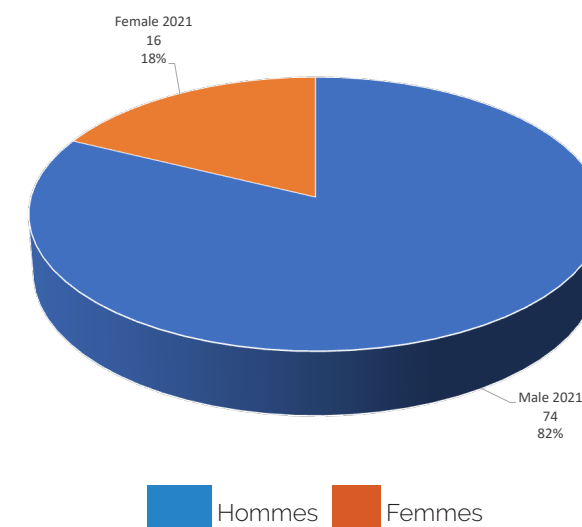
Je reste toujours disponible et à votre entière disposition si vous deviez avoir la moindre question quant à la procédure ou concernant l'état d'avancement d'un dossier, aussi, n'hésitez pas à me contacter.

JEAN-LUC MELLEKER
Secrétaire aux transferts

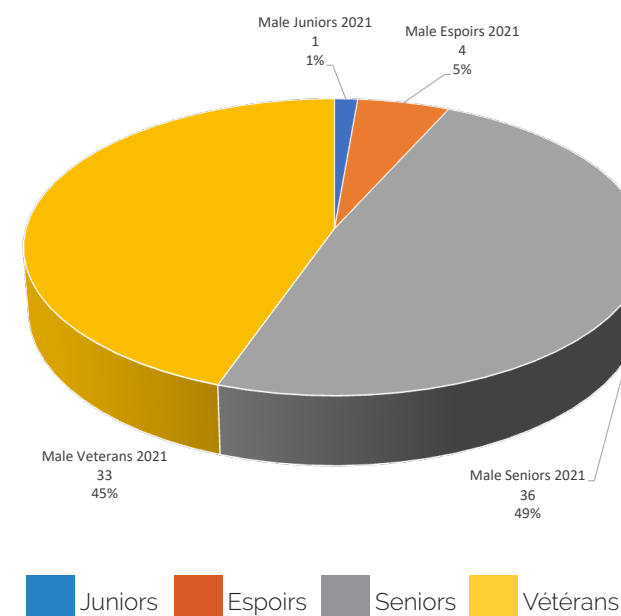
Total par catégories
2021



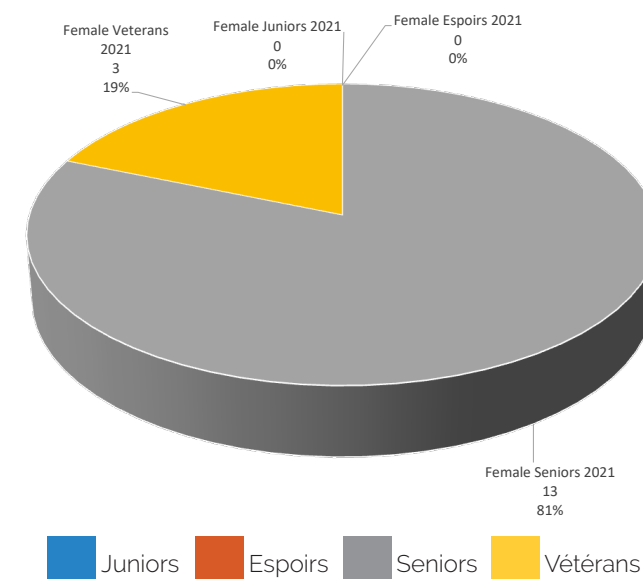
Total par sexe



Transferts masculins
par catégorie



Transferts de Féminins
par catégorie





Fédérations - 40

2017

Clubs - 8,932

Membres individuels - 390,068

2018

Clubs - 8,807

Membres individuels - 399,247

2019

Clubs - 8,870

Membres individuels - 404,467

2020

Clubs - 8,626

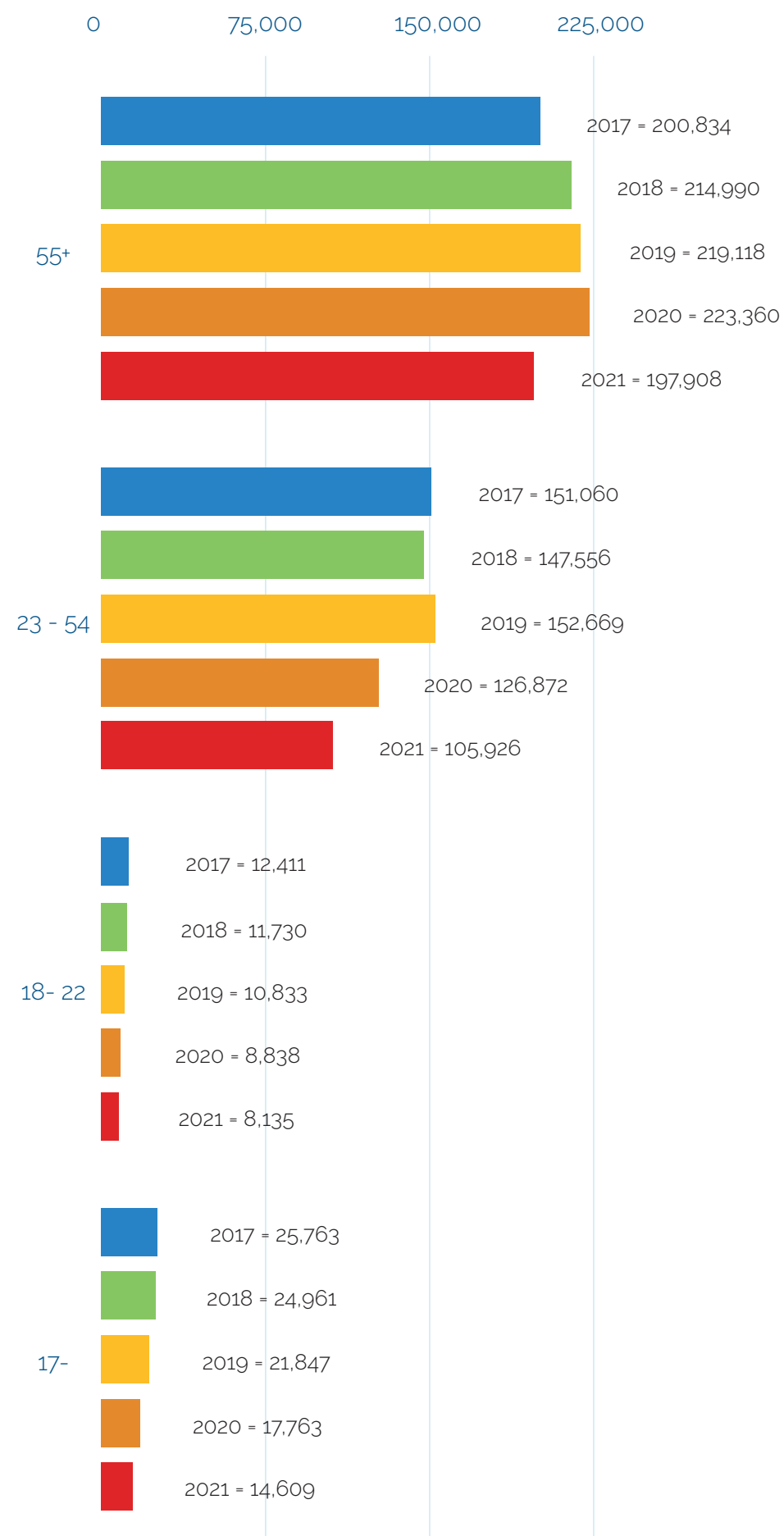
Membres individuels - 376,833

2021

Clubs - 8,410

Membres individuels - 326,578

Totaux par catégorie (âge)



Totaux par sexe

163,437 Homme / 37,397 Femme
172,531 Homme / 42,459 Femme
176,381 Homme / 42,737 Femme
176,629 Homme / 46,371 Femme
155,814 Homme / 42,094 Femme
121,421 Homme / 29,639 Femme
118,976 Homme / 28,590 Femme
123,097 Homme / 29,572 Femme
101,513 Homme / 25,359 Femme
84,365 Homme / 21,561 Femme
9,280 Homme / 3,131 Femme
8,879 Homme / 2,851 Femme
8,117 Homme / 2,716 Femme
6,712 Homme / 2,126 Femme
5,987 Homme / 2,148 Femme
19,006 Homme / 6,757 Femme
18,829 Homme / 6,132 Femme
16,485 Homme / 5,362 Femme
13,565 Homme / 4,198 Femme
10,822 Homme / 3,787 Femme

Championnats 2022



La Fédération espagnole de pétanque accueille notre:
9ème championnat d'Europe de triplettes féminines
2 au 5 juin 2022

L'événement sera accueilli dans la ville de Torrelavega (Cantabrie) qui se trouve à environ 8 kilomètres de la côte cantabrique et à 27,5 kilomètres de la capitale Santander.



À la fin du mois de septembre, nous retournons en Espagne, mais cette fois à Palma de Majorque pour notre

10ème Triplettes Espoirs - Masculins et Féminins et la
12ème édition des Juniors - Garçons et Filles :
6 - 9 Octobre 2022



Célébrant son 50e anniversaire, la NJBB, avec ses partenaires, le Team TOC, accueillera le **3ème championnat d'Europe Individuel, Hommes et Femmes**, et nos **1er championnats Doublettes, Hommes - Femmes et Mixte**

du **13 au 17 juillet 2022** à 's-Hertogenbosch, la capitale de la province du Nord-Brabant.



Pour compléter la saison, notre

24ème Coupe d'Europe se déroulera au Boulodrome de Saint-Yrieix à Saint-Yrieix-sur-Charente en semaine
45 : 10 - 13 novembre



Championnats 2023



Albertville, France - mondialement connue pour avoir accueilli les cérémonies d'ouverture et de clôture des 16e Jeux olympiques d'hiver en 1992, accueillera deux championnats d'Europe en 2023, le :

6ème Triplettes Vétérans : 16 - 19 septembre et

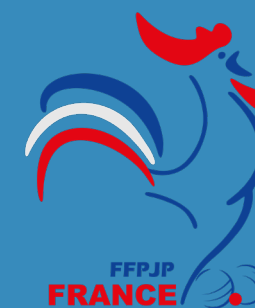
7ème Triplettes Hommes : 20 - 24 septembre 2023.

Située au bord de la Méditerranée, Monaco accueillera le :

11ème Triplettes Espoirs - Masculins et Féminins : 12 - 15 octobre



et pour compléter les tournois pour 2023 la **25e Coupe d'Europe des clubs** sera accueillie au Boulodrome du Saint-Yrieix à Saint Yrieix-sur-Charente en semaine 45 : **9 - 12 novembre**





president@cep-petanque.com



secretary@cep-petanque.com



www.cep-petanque.com